

Fonctionnement du chauffage

Les Balcons de Clamart

Ce document est destiné à aider les locataires à utiliser au mieux le nouveau dispositif de chauffage. Merci d'informer votre gardien(ne) si vous trouvez une erreur ou une imprécision dans ce document.

Le nouveau système de chauffage électrique fonctionne avec 3 types de matériel :

- Un radiateur à accumulation,
- Des convecteurs,
- Un programmeur.

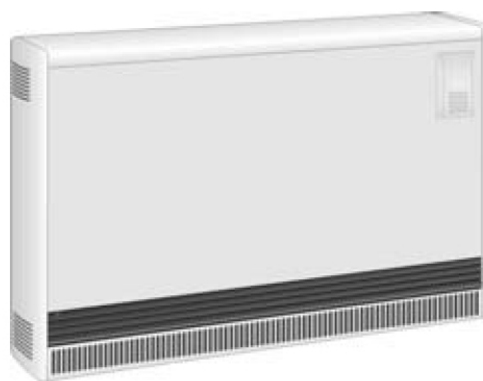
Nous allons aborder avec précision chacun de ces éléments.

Le radiateur à accumulation « Ambition »

Composé de briques réfractaires, il possède une grande capacité d'accumulation et une puissance calorifique élevée. La pièce est chauffée par rayonnement, ce qui garantit un point chaud permanent. Le complément de chaleur est apporté par une ou plusieurs turbines, très silencieuses, qui diffusent de l'air chaud au niveau du sol.

« Ambition » est un nouveau système de chauffage, simple à utiliser. En effet, un seul bouton relié à une sonde d'ambiance permet de régler la température souhaitée. Le thermostat électronique permet de moduler la température à +/- 0,25 °C près.

Il emmagasine l'énergie en priorité durant les « heures creuses » du tarif EDF, où le prix du kWh est réduit. La recharge de chaleur se fait automatiquement en fonction de la température ambiante et de vos besoins. Votre intervention n'est plus nécessaire. Par de grands froids, et si le besoin s'en fait ressentir, « Ambition » effectue automatiquement une relance de charge pendant les « heures pleines », mais ce, uniquement jusqu'à avoir atteint la température souhaitée. Tout apport gratuit de chaleur (soleil, personnes dans la pièce, etc.) est également pris en compte par le régulateur, ce qui réduit la consommation d'énergie aux stricts besoins réels.



Le principe : Le radiateur à accumulation emmagasine, dans un bloc accumulateur constitué de briques réfractaires à haute densité, la chaleur produite par le courant électrique pendant les heures creuses. La chaleur emmagasinée est restituée dans la journée, aux heures de tarif électrique plus élevé, suivant les besoins.

Ce radiateur, installé dans la salle de séjour, stocke l'énergie pendant les heures méridiennes (les heures où l'électricité est la moins chère) et restitue la chaleur suivant deux modes :

- **Par rayonnement.** La chaleur est diffusée naturellement par l'appareil. L'utilisateur ressent physiquement la chaleur émise par l'appareil.
- **Par un ventilateur** qui extrait l'air chaud de l'accumulateur (650° en pleine charge). La chaleur est propulsée par le bas de l'appareil. La sensation de chaleur est moins perceptible. Le ventilateur se déclenche quand la chaleur par rayonnement est épuisée.

Pour une utilisation optimum de cet appareil : Réglez la température confort suivant votre souhait.

Arrêtez le ventilateur de restitution de la chaleur uniquement quand vous aérez votre appartement (pour ne pas gâcher la chaleur accumulée).

Température confort : elle correspond à la température réglée sur le radiateur.

Sur le programmeur, le radiateur à accumulation est situé en zone 1 (séjour). Le programme associé est P1. Les heures programmées pour la température confort vont de 6h à 23h. De 23h à 6h, le système se place en **température économie**. La température baisse jusqu'à 3° de moins.

Le panneau situé sur la face avant du radiateur regroupe le bouton de réglage de la température Confort et l'interrupteur « Marche – Arrêt » du ventilateur de restitution de la chaleur.

- ① Bouton de réglage de la température Confort
- ② Interrupteur « Marche – Arrêt » du ventilateur de restitution de la chaleur




Utilisation

Réglage de la température "confort"

Placer le bouton de réglage ① du thermostat d'ambiance gradué de - à + sur la valeur de consigne de la température ambiante souhaitée.

Tableau de correspondance entre les graduations du bouton de réglage et de la température ambiante pouvant être obtenue dans la pièce.

Positions du bouton	-	•	•		•	•	+	
Température en °C *	17	18	19	20	22	23	24	25

* Valeurs indicatives

Les convecteurs

Le principe : L'air froid entre par la partie basse de l'appareil. Il est chauffé par la résistance placée à l'intérieur, puis il ressort à travers une grille frontale. Il n'y a ni stockage ni redistribution de l'énergie. Les convecteurs sont placés dans les chambres et la salle d'eau. Les convecteurs situés dans les chambres sont reliés au programmeur.

Les réglages possibles :

1er bouton : Programme / Confort / Réduit / Arrêt.

2ème bouton : intensité du chauffage, de Hors gel, 1, 2... jusqu' à 9.

Confort : la température est la plus haute.

Réduit : la température est baissée.

Programme : le mode Confort ou Réduit fonctionne suivant les plages horaires du programmeur.

Hors gel : le convecteur se déclenche quand la température est très basse.

Arrêt : l'interrupteur marche/arrêt permet d'arrêter le fonctionnement du convecteur.

Température confort : elle correspond à la température réglée sur le radiateur (hors gel à 9).

Sur le programmeur, les convecteurs sont situés en zone 2 (chambre sauf le convecteur de la salle de bain). Le programme associé est P4. Les heures programmées pour la température confort sont de 5h à 7h et de 21h à 23h. En dehors de ces horaires, le système se place en **température économie**. La température baisse alors jusqu'à 3° de moins.

Si vous souhaitez obtenir la température confort en dehors des horaires programmés, il suffit de placer le convecteur en position Confort.

Attention : Le convecteur de la salle de bain n'est pas relié au programmeur.

Ne jamais régler sur Programme mais sur Confort quand vous utilisez la salle de bain ou sur Réduit, hors gel ou arrêt quand vous ne l'utilisez plus.

Le programmeur Confodirect

Le programmeur est placé en ambiance dans une des pièces de vie. A portée de main et d'un design qui s'intègre parfaitement à tous les intérieurs, il vous permet de vérifier à tout moment le bon fonctionnement et de gérer vos besoins de chaleur.

Le programmeur est réglé de la façon suivante :

La zone 1, qui correspond au séjour, est réglée sur le programme P1, le mode confort fonctionne de 6h à 23h.

La zone 2, qui correspond aux chambres, est réglée sur le programme P4, le mode confort fonctionne de 5h à 7h et de 21h à 23h.

Vous trouverez ci-dessous les indications suivantes :

- La description du programmeur et de son afficheur

- L'accès au menu de mise à l'heure / date

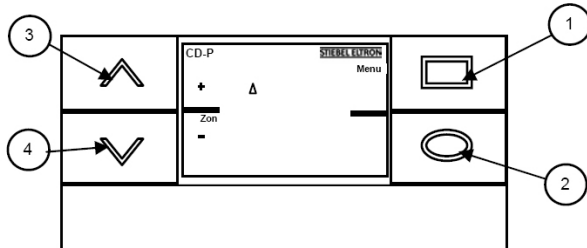
- Le menu dérogation temporaire d'une zone, c'est-à-dire la possibilité, par zone et de façon provisoire, de forcer un mode quand le programmeur est sur un autre mode ou d'arrêter le mode automatique.

- Le menu « jours d'absence ». Pensez à faire repartir le programmeur 48h avant votre retour.

- Le menu annulation des dérogations

- Le menu dérogation permanente de toutes les zones, pour arrêter au printemps votre système de chauffage ou le refaire fonctionner à l'automne.

Description du programmeur Confodirect

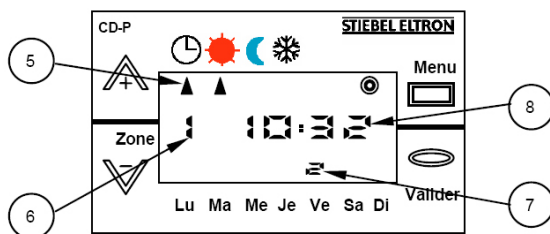


Touches de commande

L'utilisation conjuguée de ces touches permet de rentrer dans les différents menus.

- 1 Touche "Menu" : permet d'échapper d'un menu, sans prendre de modification en compte
- 2 Touche "Valider" : permet de valider la modification réalisée, et de passer au pas suivant
- 3 Touche "Sélection +" : permet d'incrémenter un n° de programme de zone, la mise à l'heure
- 4 Touche "Sélection -" : permet de décrémenter un n° de programme de zone, la mise à l'heure ...
- 5 Ces triangles indiquent le mode de programmation, Automatique Confort, Automatique Réduit, Hors Gel. L'affichage d'un seul triangle clignotant indique une dérogation temporaire à la programmation.
- 6 Indication du numéro de zone, affichage tournant toutes les 5 secondes des zones validées.
- 7 Indication du numéro de programme validé pour la zone et le jour affiché.
- 8 Affichage de l'heure.

Afficheur



2 - MENU MISE A L'HEURE / DATE

Entrée par appui sur et simultanément

NOTA : une programmation de l'heure supprime les dérogations temporaires (confort, réduit ou arrêt), mais pas les dérogations permanentes (arrêt et hors gel).

- Régler l'heure par puis valider par ou sortir par
- Régler les minutes par puis valider par ou sortir par
- Régler la date par puis valider par ou sortir par
- Puis retour à l'affichage standard

Heures méridiennes

Heures où l'électricité est la moins chère. Sur les Balcons de Clamart, les horaires des heures méridiennes sont : 2h à 7h et 14h à 17h.

L'accumulateur et le ballon électrique emmagasinent la chaleur pendant les heures méridiennes.

5 - MENU DEROGATION TEMPORAIRE D'UNE ZONE

Entrée par appui successif sur puis

- Sélectionner la zone à déroger par appui sur
puis valider par ou sortir par
- Choisir le mode de fonctionnement par appui sur puis
valider par ou sortir par

Pour supprimer une dérogation, programmer le mode qui serait choisi par le programme automatique.

6 - MENU DEROGATION PERMANENTE DE TOUTES LES ZONES

Entrée par appui successif sur puis

- Sélectionner le mode voulu par appui sur puis
valider et sortir par ou annuler et sortir par

Le retour au fonctionnement automatique supprime les dérogations temporaires sur toutes les zones (y compris l'arrêt).

Le menu Dérogation permanente vous permet d'arrêter de façon permanente les appareils de chauffage liés au programme :

Le radiateur à accumulation,

Les convecteurs dans le cas où ils sont réglés sur programme (sauf salle de bain).

Ce menu évite de reprogrammer l'heure au moment de la remise en fonctionnement du chauffage.

3 possibilités sont ouvertes :

Arrêt, arrêt du programmeur.

Auto, fonctionnement du programmeur par défaut.

Hors gel, fonctionnement du programmeur en sécurité hors gel.

Utilisez cette fonction quand vous souhaitez couper l'usage du chauffage à la fin du printemps. Pensez, à l'automne, à annuler cette dérogation (menu Annulation des dérogations) pour la remise en fonctionnement général du chauffage.

7 – MENU « JOURS D'ABSENCE »

Entrée par appui sur et simultanément.

NOTA : La programmation de zéro jour d'absence efface toutes les dérogations.

Sélectionner le nombre de jours d'absence (de 00 à 99)

par puis valider et sortir par ou annuler
et sortir par

La validation des jours d'absence efface toutes les dérogations.

8 – MENU ANNULATION DES DÉROGATIONS

L'appui simultané de permet d'annuler toutes les

dérogations validées, temporaires ou permanentes.

Nota : la programmation des jours d'absence n'est pas supprimée.

Dernière mise à jour : juillet 2012

Remerciement à la société Stiebel Eltron pour son aide dans la réalisation de ce dépliant.